

## **Organisation du Printemps théâtral**

- **Rencontres en cours d'année**

### **Modification de l'organisation pour les primaires**

#### **Ateliers**

Un·e ou deux artistes (en fonction de la mise à disposition des salles) se déplaceront dans les établissements pour mener un atelier d'une demi-journée sur un thème commun : Les cinq sens.

Dans la matinée, des photos sont prises. Elles serviront de support à un travail d'écriture qui sera transmis aux deux autres classes qui auraient dû se rencontrer.

Une autorisation spécifique de droit à l'image devra être établie pour chaque élève. (modèle à joindre)

#### **Collèges et Lycées**

Le budget prévu pour l'intervention des artistes dans le cadre des rencontres peut être utilisé par les collèges selon différentes modalités au choix des enseignant·es.

Au choix de l'enseignant·e

- 3 heures d'atelier avec un·e artiste (atelier déconnecté du projet qui peut être en lien avec un spectacle)
- Augmentation de 3 heures des aides ponctuelles. Un avenant à la convention devra être réalisé.

#### **Pour tous les niveaux**

Le budget prévu pour les spectacles auxquels les classes ne pourront pas assister pourra être versé aux établissements pour la venue d'un spectacle. (A hauteur de 5€ par élève) Le reste étant à la charge des établissements.

- **Rencontres autour du projet finalisé**

### **Décision du bureau**

Maintient de l'organisation d'un Printemps théâtral avec un maximum de deux classes par journée

A organiser

Maintient de la réservation des salles : demander si c'est gênant pour les structures

Répartition des groupes en fonction des salles

Programme en attente

### **Autres formes envisagées en fonction de l'évolution de la situation**

- Une seule classe joue avec un public

- Captations vidéos dans les salles de spectacles

Embauche d'une personne compétente pour réaliser les captations vidéo

- Organisation d'un festival en ligne sur une plateforme privée avec code d'accès

Demande d'accompagnement de l'Education nationale